

Le Lancéen

JOURNAL DES INTÉRÊTS DE LANCY — TIRAGE 8500 EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS AU PETIT ET GRAND-LANCY

Responsables de la commission du journal : **Pierre Beyeler**, Petit-Lancy
Jean-Maurice Piguet, Grand-Lancy

Rédaction : **Robert de Paoli**
31, avenue du Petit-Lancy
Petit-Lancy - Tél. 92 11 74

Abonnement Fr. 3.—
C.C.P. 12-22050 Genève

Publicité et administration : **François Sprüngli**
8, place des Ormeaux
Petit-Lancy - Tél. 92 11 35

Imprimerie Genevoise
12, rue des Mouettes
Tél. 42 55 20

Le mot du Président

Dans notre commune, depuis 1954, un pont enjambe le vallon de l'Aire ; sa construction n'a pas pour but unique la liaison du pays de Gex à la Haute-Savoie, mais encore de faciliter des échanges entre les deux villages de Lancy, soudés en une seule ville dès 1963.

Aujourd'hui, par le truchement des Associations d'Intérêts, une passerelle est jetée parallèlement... au pont ; à l'époque des télécommunications, on peut aussi converser entre le Petit et le Grand-Lancy grâce à notre journal qui ne vise aucun autre but.

Bientôt, tant d'un côté que de l'autre de l'Aire, des nouvelles constructions vont être mises en

chantier. Ainsi les Lancéens d'aujourd'hui passeront dans le clan des anciens, pour faire place aux nouveaux... ainsi va la vie ! Alors, pour permettre à l'esprit communal de se transmettre des uns aux autres, il serait fort souhaitable que tous les habitants, actuels et anciens, ou amis de la commune, aient à cœur de collaborer avec notre rédaction en lui signalant tous sujets, événements ou potins de quartier susceptibles d'intéresser les lecteurs.

Ainsi vivra le « Lancéen » qui, comme le pont, reliera tous les communiens.

J.-M. Piguet

FÊTE NATIONALE SUISSE

Elle se déroulera dans le préau de l'Ecole du Petit-Lancy, dès 19 heures.

Cérémonie officielle - Traditionnelle soupe communale gratuite.

1^{er} AOUT 1974

POTS. SOUVENIRS, BUVETTE, etc.

Bal Musette

Soyez tous au PETIT-LANCY le 1^{er} Août afin de célébrer cette fête avec ferveur.

Editorial

Pour ou contre les centrales nucléaires, pour ou contre la chasse, pour ou contre les mathématiques modernes, pour ou contre une passerelle enjambant la route du Pont-Butin à la hauteur du Vieux-Chemin d'Onex ?

Il est clair, la société en devenir ne sera jamais plus celle de nos pères ou celle que nous avons connue.

L'hétérogénéité des problèmes, c.-à-d. la diversité et la multitude des problèmes que nous rencontrons dans la vie quotidienne, exigent une forme d'esprit différente si nous voulons pouvoir nous faire une opinion. C'est pourquoi une nouvelle approche, les math modernes, a été envisagée, puis s'est généralisée peu à peu dans le monde occidental.

Bien sûr, il faudra toujours savoir compter pour aller faire ses achats, pour les petits calculs de la vie courante, mais l'évolution de la société moderne présente d'autres exigences.

Prospective, économie nationale, architecture, enseignement, psychologie, circulation, conquête de l'espace parmi tant d'autres, sont des sujets complexes. Comment les aborder ?

Les mathématiques modernes sont une aide. Elles développent le pouvoir d'analyse sans jamais perdre de vue le concret, le réel.

Il est difficile à celui qui n'a pas étudié les mathématiques modernes de concevoir que le chiffre 1 n'est plus la base de tout calcul. On parle aujourd'hui de système binaire plutôt que de système décimal et à des niveaux plus avancés de la théorie des ensembles. 2+2 ne font plus seulement 4, mais encore code 2+0 ou code 11 suivant la base. La notion de groupe fait partie de nos problèmes qu'il s'agisse d'autoroutes, de routes nationales, secondaires, de voies à grande circulation, du nombre des véhicules, des conditions météorologiques, de l'heure ou de l'organisation

des classes dans une école avec le nombre des élèves, l'âge, le sexe, les matières enseignées, la durée des cours, le nombre de maîtres, le nombre de classes. Toutes ces composantes doivent être considérées pour maîtriser le problème. Les math modernes permettent à l'esprit de le cerner dans son ensemble.

A l'école enfantine et primaire, les enfants commencent tout petits à rassembler, décomposer, grouper, regrouper des jetons, des fleurs, des fruits, des formes et développent ainsi leur pouvoir d'analyse et de réflexion. Les enfants travaillent dans le réel, le concret, le contrôlable. C'est le point de départ de toute spéculation, de toute investigation qu'exigent les sciences aujourd'hui.

Dans un avenir très proche, des machines seront à disposition pour calculer, mais l'homme ne deviendra pas un ordinateur car, avec les math modernes, il saura penser les mathématiques.

Face à la publicité dévorante, face à la propagande envahissante, sa faculté d'analyse sera une arme utile.

Grands-parents, parents de 1974, encouragez vos enfants, essayez de vous mettre aux math modernes. Aidez-les à apprendre le livret, à savoir additionner, soustraire de petits nombres. Comme en tout, un équilibre est ici nécessaire. Les math modernes sont là pour apprendre à saisir les problèmes ; les livrets, le calcul oral ont aussi et encore leur place pour savoir compter dans la vie courante ; elles nous les apprennent.

A tous bon été, profitez du soleil, de la nature aux beautés sans cesse renouvelées. N'oubliez pas que vous pouvez trouver les plus beaux groupements dans la campagne : fleurs à cinq pétales, fleurs à six pétales, fleurs rouges, fleurs blanches avec une feuille, fleurs blanches avec deux feuilles... Vous ferez presque des mathématiques modernes sans le savoir ! On peut en tout et partout rencontrer une touche de beauté et de merveilleux. C'est ce que je souhaite à tous les lecteurs du « Lancéen » en ce mois de juin.

Edith Eardley

VISITEZ A LANCY

le nouveau centre du MEUBLE

en dehors des inconvénients de la ville !

Grand Parking — 1000 m² d'exposition

Grand choix — Service après-vente — Crédits

BACHET-DE-PESAY

pourquoi acheter plus cher ?



véritable SALONLIT velours dralon uni, nombreux coloris à choix les 3 pièces départ entrepôt ou nos magasins Fr. **2.200.-**

2.200.-

voyagez sans soucis grâce à UBS

61 ans au service des lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone 92 83 82

BLANCHISSERIE DES ORMEAUX

6, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.70 LE DRAP (simple)
NAPPES et CHEMISES repassage main
 SERVICE TRÈS SOIGNÉ
 Démontage et remontage de rideaux en tout genre
 Service à domicile

COIFFURE

A. Coquoz

DAMES ET MESSIEURS

Coupe au rasoir par spécialistes

Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 92 25 96

CHEZ CÉCILE

Café-Restaurant du Plateau

M^{me} et M. C. Chiarelli

Salle de société

Jardin ombragé

Route de Saint-Georges 73

Tél. 92 17 19

Au « PLATEAU »

vous accueilleront bientôt

M. et M^{me} G. Duvanel

ALIMENTATION GÉNÉRALE

HENRI PERRET

FRUITS ET LÉGUMES

Route de Chancy 27 Petit-Lancy

Téléphone 92 23 67

MATÉRIAUX DU SALÈVE

A. ASTIÉ

Sable - Gravier

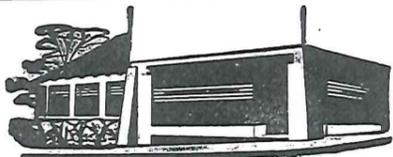
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 92 11 81 et 92 11 94

DROGUERIE DE CAROLL

Centre commercial

Téléphone 92 11 11 Service à domicile

**Baltzinger**ALIMENTATION - MERCERIE - JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 92 16 34

BRASSERIE

Le Commerce28, route de Chancy
1213 Petit-LancyRestauration plat du jour
et ses spécialités

Ouvert le dimanche

F. & L. SERRAT Tél. 93 51 31

Association des Intérêts du Petit-Lancy

Rapport d'activité sur l'exercice 73-74

Pour tous ceux qui ne nous connaîtraient pas suffisamment, permettez-moi, avant de parler de notre activité de l'année dernière, de vous rappeler les choses suivantes :

Notre association est composée de personnes de bonne volonté qui cherchent à rendre service, qui ont pris à cœur le bien de notre demi-commune, le Petit-Lancy, qui travaillent à ce que cet endroit où nous vivons et que nous aimons soit un peu plus agréable pour les optimistes ou moins insupportable pour les autres.

Elle s'est un peu spécialisée au cours des années dans les tâches suivantes :

- organisation des fêtes de Noël pour les enfants et plus récemment pour les aînés ;
- tous les deux ans la fête du 1er Août, et accessoirement d'autres manifestations ;
- elle fait paraître quatre fois l'an un journal qui s'efforce d'être une chronique communale ;
- elle s'occupe des questions d'urbanisme qui lui sont soumises ;
- elle organise une sortie pour les aînés, rend service dans la mesure de ses moyens où et quand on le lui demande.

Rien ne l'empêcherait du reste de s'intéresser à d'autres tâches si on lui apportait des idées conformes à son but qui est de rendre service à tous.

Tous nos membres et plus particulièrement ceux de son comité font un travail entièrement et absolument bénévole.

Notre association compte en ce moment environ 400 membres cotisants, ce qui est relativement peu pour la population actuelle de Lancy et nous serions fort heureux d'accueillir beaucoup de nouveaux amis dans nos rangs.

Notre comité de 20 personnes dont 7 charmantes dames se répartit le travail en diverses commissions : urbanisme, journal, fêtes, trésorerie, secrétariat, garderie, etc.

Réunions en principe le premier lundi de chaque mois où nous essayons de venir à bout d'ordres du jour souvent abondants.

En dehors de ces séances, il y a bien du travail pour préparer les diverses manifestations.

Je voudrais encore souligner la très grande bonne volonté de chacun, l'amitié toujours présente et plus particulièrement la participation et l'aide de tous nos amis du dehors que nous ne sollicitons jamais en vain.

Que tous en soient remerciés.

Urbanisme

Quelques problèmes ont retenu l'attention de notre commission qui, je profite de le rappeler, est volontiers au service des habitants du Petit-Lancy. Problème d'une haie à tailler, d'un stationnement interdit à demander, d'un passage de sécurité à la route de Chancy, et deux pétitions qui nous ont été soumises pour solliciter si possible notre appui.

Journal

Notre « Lancéen » pour sa quatrième parution de décembre 1973 a fêté le 10^e anniversaire de sa fondation par un numéro spécial de huit pages en ouvrant pour la première fois ses colonnes à nos amis des intérêts du Grand-Lancy.

Cette expérience va être poursuivie et un comité commun du journal de Lancy (les deux Lancy) a été constitué.

Le nouveau « Lancéen » sera dès maintenant distribué dans toute la commune.

Bravo et merci à tous ceux qui ont fondé puis développé ce journal et ont fait qu'il corresponde aujourd'hui à un véritable besoin. Ce développement est une magnifique réponse à tous ceux qui parfois se posaient des questions quant à l'utilité de l'effort consenti par notre association.

Aînés de Lancy

Notre sortie traditionnelle a eu lieu au mois de mai et a emmené 126 personnes dans trois autocars par un tour du canton jusqu'à Satigny où les plus valides ont visité les caves du Mandement et participé à la verrée offerte par celles-ci. Une collation a suivi à l'Auberge du Stand avant la réception par la Mairie à la salle du Grand-Lancy.

Comme toujours, merveilleuse ambiance tout au cours de cette sortie avec nos aînés qui nous donnent un bel exemple de bonne humeur et de vaillance.

Notre ami François Sprüngli est devenu pour notre plus grand plaisir Président du Club du Petit-Lancy et nous le félicitons chaleureusement.

Enfin un grand merci à nos aînés pour leur coup de main comme le pliage et la mise sous enveloppes de nos 4000 circulaires de Noël.

Fête des Ecoles

Comme chaque année une équipe de notre comité, sollicitée par la Mairie, est allée donner un coup de main au corps enseignant pendant la fête des Promotions.

Nous avons eu aussi le plaisir d'offrir de nombreux prix (73 au total) aux élèves les plus méritants en français, couture, arithmétique et composition.

Fête de Noël des enfants

L'automne a été plus spécialement consacré à la préparation des fêtes de Noël, de celle des enfants et de celle des aînés du Petit-Lancy.

Comme l'an dernier l'Ecole primaire du Petit-Lancy a organisé elle-même sa séance de Noël, des cornets étant toutefois offerts aux enfants par les Intérêts.

Le Centre culturel de Caroll avec qui nous collaborons depuis trois ans a organisé le Noël de l'Ecole primaire de la Caroline. Toutes les autres classes des écoles du Petit-Lancy ont eu leur Noël traditionnel le 15 décembre, avec une séance le matin et une autre l'après-midi.

De ravissants programmes ont été présentés et nous ne pouvons que louer l'admirable travail fourni par le corps enseignant (et de façon si charmante par leurs élèves).

Remercions aussi M. le pasteur Blanvalet et M. le curé Petite pour leurs messages de Noël toujours aussi appréciés.

Notre magnifique et fidèle Fanfare du Petit-Lancy, et tous ceux, si nombreux, qui nous ont aidés directement ou par leur appui financier (pompiers, sauveteurs, Vogue de Lancy, municipalité, population de Lancy, action paniers garnis, etc.).

Fête de Noël des aînés

Le dimanche 16, très belle fête de Noël des aînés du Petit-Lancy, que nous retrouvons avec tant de joie, avec l'aide bienvenue des dames des deux paroisses pour le goûter et de tous nos amis ayant déjà aidé la veille et que nous remercions chaleureusement.

Trésorerie

Merci et félicitations à notre trésorier pour la parfaite qualité de son travail si indispensable à la bonne marche de notre association.

Garderie

Mlle Vaucher, notre précieuse et compétente infirmière, a continué à nous informer de la marche de la garderie.

Elle a suggéré l'étude de l'ouverture d'un nouveau local du côté de Fief-de-Chapître, ce qui est en cours actuellement.

A la demande de la fille de feu le docteur Pétroz nous avons signalé à la Mairie et par le journal aux habitants de Lancy l'existence d'un dispensaire au chemin de l'Epargne 31.

Printemps IMC

L'organisation de la grande kermesse du mois de juin a retenu aussi notre attention.

Un grand nombre de nos membres y participaient déjà dans d'autres sociétés inscrites dans le programme. Nous avons offert l'aide et les bras de ceux qui restent disponibles et l'apport d'une vente de paniers garnis organisée par nos spécialistes.

Divers

Je ne mentionnerai que pour mémoire et sans entrer dans le détail, la participation à d'autres activités moins importantes et en particulier les contacts nombreux avec des sociétés, des œuvres, des institutions ou des personnages de notre petite cité.

Conclusion

Je crois que l'on peut affirmer que notre petite Association a bien rempli sa tâche durant cet exercice 1973-1974 et que l'on peut dire bravo à son comité pour l'effort qu'il a dû fournir et pour sa persévérance au service de notre Petit-Lancy.

Bravo aussi et merci à tous nos membres qui nous soutiennent financièrement et moralement, à nos autorités pour leur appui et à tous nos amis, sociétés ou individus, à qui nous ne faisons jamais appel en vain.

Pierre Beyeler
président**GARAGE DU PLATEAU**

Charly Grosjean

17 bis, route de Chancy 1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 15 75CAFÉ-RESTAURANT
BAR duStand de
St-GeorgesChangement
de propriétaire:
LUCETTE ADATTERoute du Pont-Butin 2 Tél. 92 54 78
Salles pour sociétés et banquets**Pharmacie du Petit-Lancy**

A. THEVENOZ, pharm.

28, route de Chancy

Service à domicile

Téléphone 92 16 68

**Entreprise générale du bâtiment
Maçonnerie****R.-C. SICILIA**

21, ch. des Recluses 1213 Petit-Lancy

Téléphone 92 30 45

CHEMINÉES DE SALON
FUMISTERIE INDUSTRIELLE**Clivent**Société technique de climatisation et
ventilation CLIVENT S.A.

3, av. des Morgines Tél. 92 53 22

1213 PETIT-LANCY

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER**H. DUVOISIN**

PETIT-LANCY - GENÈVE

1 chemin du Progrès

Téléphone 92 30 39

Installations sanitaires et
ferblanterie
Appareils ménagers**P. FORNARA**

succ. de R. Passello

8-10, place du Marché

Téléphone 42 02 41

Travaux d'entretien et de
réparations**GIROD & PITTET**

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

plus il réfléchit...

**Tobalon**

LA RASCASSEFRÖHLICH-KOHLER
Poissons

8, place des Ormeaux - Petit-Lancy

Tél. 92 27 86

Les marchés : de Plainpalais et rue Liotard

Filets de perches... du pêcheur au consommateur !

KURER
Modes

Centre Commercial LANCY-ONEX

Tél. 92 62 42

Parking gratuit

BRASSERIE - RESTAURANT**LANCY-PARC**Nouveau gérant
M. et Mme GASSER

Tél. 92 72 44

Trois jeux de quilles automatiques

GARAGE CAROLL

AGENCE OPEL - NEUF ET OCCASION

Max et Marcel Albrecht

Chemin de la Caroline 18a
1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 37 32**Entreprise du Bâtiment****CLERGET**

Chemin des Carpières 8

1211 Le Lignon Tél. 44 89 20

Formaz Frères

TRANSPORTS

12, avenue du Cimetière
1213 Petit-Lancy / Genève
Tél. 92 80 17**TELECTRO**

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. ParthTéléphone (022) 42 24 66
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY

VELOSOLEX

NOUVEAU
FLASH

Solexline

AGENCE MOBYLETTE - CADY

CYCLES POCHAT A. Grand-Lancy Tél. 42 23 88

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LANCY CENTRE

(côté av. Louis-Bertrand)

L. BUGNO

Petit-Lancy Tél. 92 24 54

Robert Berner

CHARPENTE - MENUISERIE

Avenue Grandes-Communes 14
PETIT-LANCY
Tél. 92 39 33Rue Vieux-Canal 5
CAROUGE
Tél. 42 29 50**Aux habitants du Petit-Lancy**

L'assemblée de l'Association des Intérêts du Petit-Lancy s'est tenue le 26 avril 1974 et a élu le comité suivant pour l'exercice 1974-1975 :

Président M. P. Beyeler
Secrétaire M. I. Galeotto
Trésorier M. E. Bosonnet
Econome M. F. Gilliéron
Vice-présidente Mme M. Magnin
Vice-secrétaire M. B. Chollet
Vice-trésorier M. R. de Paoli
Vice-économiste M. A. Singer

Membres :

Mmes L. Avondet, A. Beeguer, E. Eardley, M. Hilken, E. Singer, Mlle Vaucher, MM. G. Brunier, L. Cuennet, R. Grodwohl, A. Hilken, J. P. Räss, R. Schweizer, F. Sprungli.

Vérificateurs des comptes :

MM. H. Duvoisin, R. Bosonnet (suppl.), Mme Sauvain.

Sortie des Intérêts du Petit-Lancy offerte aux Aînés du Petit-Lancy

« Mon Dieu, qu'ils sont longs et tristes, ces jours pluvieux et froids. A vingt ans, nos cœurs brûlaient avec ou sans soleil, maintenant ce qui les réchauffait, ce sont l'amitié, la gentillesse, la prévenance.

» Grâce à l'Association des Intérêts du Petit-Lancy et de la Ville de Lancy, chacune et chacun avons ressenti ce jeudi 9 mai, cette chaleur d'antan, dispensée par une magnifique course en cars (au pluriel) il y en avait trois par un soleil éclatant, tout au long de ce tour du lac d'Annecy qui se terminait au Casino pour nous permettre de déguster thé, café, brioches et pâtisseries.

» Pour finir en apothéose, à notre retour au Petit-Lancy, la salle de « Christ-Roi » était parée pour nous offrir vin blanc, vin rouge, jus de fruits, eaux minérales, plum-cake et délicieux canapés (bien tassés). Boire et manger, il faut le croire, n'était pas suffisant ; il fallait encore musique et danse. Achille Scotti, le talentueux pianiste et son partenaire, un roi de l'accordéon, une fois de plus, bénévolement régalaient nos jambes et nos oreilles. Entre deux danses, des éclats de rire en écoutant les fines réparties des deux acolytes, d'un très bon ventriloque, heureux lui aussi de nous faire plaisir.

» Chaleureusement, remercions la Ville de Lancy pour sa réception au « Christ-Roi », les Intérêts du Petit-Lancy pour sa randonnée en cars et ses bons quatre heures, M. Pirota, l'organisateur qui avait tout prévu, même le soleil, Mmes Singer, de Paoli et toutes ces dames qui, avec le sourire aux lèvres, nous ont rempli nos tasses, verres et assiettes. J'oublie peut-être quelqu'un, qu'il m'excuse, mais n'allez pas croire que j'oublie M. le Curé Petite (bon danseur) qui nous est si profondément attaché et, qui on le sent, nous aime bien.

» A vous, Autorités, Association, Monsieur le Curé, Mesdames, Messieurs qui nous rendez la vie si belle, nous vous disons une fois de plus, Merci, Merci infiniment. »

Pour les aînés du Petit-Lancy
F. L.**Aux habitants du Fief-de-Chapître**

Il n'y a pas si longtemps, le terrain sur lequel nous habitons n'était que verdure. Aujourd'hui, cinq blocs d'immeubles sont construits. Vous avez aménagé votre appartement, vous vous sentez bien chez vous — du moins je l'espère — mais toute vie communautaire est absente.

Pourquoi ?Ne vous semble-t-il pas qu'il manque un lieu de rencontre, un centre dans lequel jeunes et moins jeunes pourraient se rencontrer ? Les magasins eux aussi sont absents, ce qui fait que nous n'avons pas l'occasion de nous retrouver.
Que faire ?

Le Comité a eu l'occasion d'organiser les manifestations suivantes : Sorties des Anciens - Arbre de Noël des enfants du Petit-Lancy - Goûter de Noël des Anciens.

L'Association a participé également à la gestion de la garderie d'enfants, à la création du Centre de loisirs, à la fête des Promotions des écoles.

Une commission d'urbanisme et de circulation s'efforce de trouver des solutions aux problèmes qui se posent au Petit-Lancy.

Enfin, l'Association fait paraître régulièrement le « Lancéen » et organise tous les deux ans la fête du 1er Août.

Pour mener à bien toutes ces activités, nous avons besoin autant de votre soutien moral que de votre appui financier.

Devenez membre de notre Association.

Le Comité

Cotisation annuelle : Fr. 5.— min.

Cotisation « Le Lancéen » : Fr. 3.—

Taille des haies et entretien des parcelles

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4 m. 50 au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 1 m 50 au-dessus de la voie publique.

De plus, les parcelles doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 31 mai 1974 et suivi d'office durant toute l'année.

Passé ce délai, le travail sera effectué aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Etrangers, candidats à la naturalisation genevoise**Pour la commune de Lancy :****Derache Gaëtan**, né en 1958 à Lille (France), Français, écolier, célibataire, 40, ch. du Banc-Bénit, Petit-Lancy.**Derache Nathalie**, née en 1962 à Genève, Française, écolière, célibataire, 40, ch. du Banc-Bénit, Petit-Lancy.**Gayère Laurent**, né en 1959 à Alger (Algérie), Français, écolier, célibataire, 25, ch. des Palettes, Grand-Lancy.**Gayère Philippe**, né en 1957 à Alger (Algérie), Français, écolier, célibataire, 25, ch. des Palettes, Grand-Lancy.**Constantinidis Christos**, né en 1930 à Nikiforou (Grèce), Grec, fonctionnaire OMS, marié, 2 enfants, 13, av. des Morgines, Petit-Lancy.**Defacqz Anne**, née en 1953 à Ixelles (Belgique), Belge, étudiante, célibataire, 15, ch. des Palettes, Grand-Lancy.**Defacqz Gérard**, né en 1956 à Ixelles (Belgique), Belge, collégien, célibataire, 15, ch. des Palettes, Grand-Lancy.**OFFRE D'EMPLOI POUR JEUNE FILLE**

Société de produits cosmétiques avec bureaux situés dans

CAFÉ - RESTAURANT de Saint-GeorgesMenu du jour - Fondue bouguignonne
Ses spécialités au fromage

FAMILLE CHAMOREL-MORARD

10, av. du Cimetière Tél. 92 01 98

Jardin et jeu de pétanque

Michel Dallinge

GYPSERIE-PEINTURE

40, ch. du Banc-Bénit

Petit-Lancy

Tél. 92 31 49

Boulangerie-Pâtisserie**Pierre Maillard**

Ses gâteaux aux noix

Tél. 92 20 87

38, rue de Chancy

Petit-Lancy

Mme C. LOTTERIO-MONNAY**PÉDICURE MÉDICALE**

reçoit sur rendez-vous

38, avenue du Gros-Chêne
ONEX

Tél. 93 54 59

LAVOIR SELF-SERVICE

LAVAGE - REPASSAGE

Dépôt FRAISSE

Cuirs et daims

27, Grandes-Communes ONEX

Tél. 92 62 01

S. SELLA & FILS

Gypserie-Peinture

Petite maçonnerie

PETIT-LANCY - Tél. 92 17 74

Chez le « Père Rochat »

CAFÉ DE LA COLLINE

Grande terrasse et pétanque

SA FONDUE CHINOISE

Sa carte et ses menus de banquet

10, ch. des Mouilles
Tél. 92 17 98Petit-Lancy
Fermé le mardi

Ouvert le dimanche

« Chatterie Nouvelle »

Mme M. PUGIN

ancienne assistante vétérinaire

Chaque chat, sa nourriture habituelle

Hygiène parfaite

Grands boxes chauffés et parcs

38, chemin des Pâquerettes

Petit-Lancy

Tél. (022) 92 16 51

ENTREPRISE**GILBERT MIAZZA**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MARBRERIE

E. BAUQUIS

MAISON FONDÉE EN 1883

18, AVENUE DU CIMETIÈRE
(en face du cimetière)
1213 PETIT-LANCY
TÉLÉPHONE (022) 92 15 69

MARBRE



GRANIT

Entreprise du Bâtiment

J.E. PERRET & CieRue Daniel-Gevril 17
1227 CAROUGE (Genève)
Téléphone 42 00 30Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres**Werner BUCHI**18, av. du Petit-Lancy
Téléphone 92 30 46

FERBLANTERIE-PLOMBERIE

Installations sanitaires

Fernand BARBEY

Chemin de l'Epargne 4

Petit-Lancy Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE

DES ORMEAUX

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

A. Dentand
TEINTURIERGRAND-LANCY Tél. 42 23 26
Pierre-Fatio 4 Tél. 21 47 47**ENSEIGNES
DECORA**DÉCORATION **MICHEL CHILLIER**
5, rue Bergalonne GENEVE
Tél. 21 13 14**LE RIO**

CAFÉ-BAR — PIZZA

Ambiance agréable

2-4, ch. de la Caroline
1213 Petit-Lancy
Tél. 92 90 46**Paul Veillard**

Boulangerie - Pâtisserie

4, chemin Claire-Vue
Tél. 92 16 64**ph. dutoit
opticien**tél. 92 01 37
28, ch. de la vendée
1213 petit-lancy

Urbanisme

Il nous a été demandé quelques mots sur les buts et sur les directives que nous nous imposons pour étudier, puis pour tracer le devenir de notre Commune.

Aborder l'étude d'une commune, c'est en premier lieu se laisser bercer, avant toutes réflexions, à sa poésie. C'est ensuite la comprendre. La forme urbaine, celle que nos yeux voient, n'est en réalité que ce qui reste d'une vie sociale qui a évolué avec le temps. Les générations s'écoulent; c'est la forme qui reste et qui nous rend apparente l'âme urbaine. Les formes nouvelles se sont ajoutées aux formes anciennes; demain, de nouvelles formes s'ajouteront aux formes actuelles.

Avant toute étude de tracés, ce sera l'étude de la population existante et son devenir qui devra fixer le programme de demain.

Le plan futur devra donc répondre pour une génération à un démographique connu et permettre en même temps aux générations futures de concevoir à leur manière, et sans heurt, l'évolution continue de leur cité.

Autrement dit, il faudra tracer pour demain et réserver pour l'avenir.

C'est aux urbanistes de nous suggérer des solutions, mais c'est à nous de décider car nous sommes responsables du devenir de notre commune.

De même, le problème de la circulation doit être regardé avec attention. Celle-ci doit être prise comme un moyen et non comme un but en elle-même.

En effet, aborder les problèmes routiers sans avoir défini la position des parties vivantes de la cité serait une faute.

En ce qui concerne Lancy, l'un de nos principaux soucis est de résoudre au mieux les nombreux problèmes qui nous sont posés par l'arrivée de nouveaux habitants, la circulation toujours plus dense et les différents projets d'aménagement présentés, nécessitant d'importants travaux d'infrastructure et d'investissements.

Dans ce but, par des contacts sans cesse renouvelés entre autorités communales, promoteurs et architectes-urbanistes, nous tentons d'aménager le plus judicieusement possible notre territoire, en favorisant d'une part l'implantation de nouveaux bâtiments locatifs et l'installation d'entreprises et, d'autre part, en cherchant à sauvegarder et à créer des zones vertes, pour permettre à notre population de jouir d'espaces aérés, de parcs et de terrains de sports, nécessaires à l'équilibre de tout être humain.

A cet effet, notre Conseil municipal s'est penché avec beaucoup d'attention sur l'étude générale de nos divers quartiers et, pour faciliter sa tâche, a décidé de confier à un bureau spécialisé l'établissement d'une cartothèque de notre Commune, document très intéressant qui constituera, nous en sommes certains, un instrument de travail très utile pour l'avenir.

Cette cartothèque qui réunit certains éléments, était indispensable pour notre orientation.

D'un autre côté, nous avons confié à une commission composée d'architectes de notre Commune et de M. Pierre Bertrand, historien, l'étude de la conservation du Vieux Lancy. Un rapport vient de nous être remis, relevant les monuments et sites qui mériteraient d'être sauvegardés et classés. Là aussi, nous sommes maintenant en possession d'un élément de base qui nous permettra de prendre nos décisions en toute connaissance de cause.

Nous tenons ici à remercier très vivement ces experts, de leur précieuse collaboration.

Après examen de ce rapport, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, et dans le but d'encourager des travaux de rénovation et de conservation de bâtiments anciens sis sur la commune de Lancy et présentant un caractère d'intérêt public, a décidé la création d'un fonds relatif à l'octroi de prêts hypothécaires — non productifs d'intérêt — pour des travaux de réfection extérieure. A cet effet, un règlement a été adopté, prévoyant également, dans le même but, la possibilité d'accorder des subventions à fonds perdus.

Actuellement, certains projets de quartiers se dessinent et nul doute que, dans un bref délai, nous serons appelés à nous prononcer au sujet de ces aménagements.

Entre-temps, pour préserver l'avenir, nous poursuivons notre politique d'achat de terrains. C'est ainsi qu'entre 1970 et 1973, 90 000 m² ont été acquis, venant enrichir notre patrimoine communal.

D'autre part, lors de l'établissement du plan d'aménagement de l'ancienne propriété Bordignon-Chamay, nous avons obtenu la cession gratuite à la Commune d'un superbe parc de 16 000 m², qui sera prochainement ouvert au public.

Dans un autre domaine, l'autoroute de contournement a également retenu longuement notre attention. Nous avons participé à de nombreuses séances avec les représentants de l'Etat et les autorités des communes intéressées. Nous connaissons maintenant le tracé officiel qui, fort heureusement, évitera Lancy, la T1A (route Pont-Butin-Communes-Réunies) restant utilisée comme artère de transit.

En conclusion, pour assurer un développement harmonieux de notre territoire, les autorités lancéennes se sont toujours efforcées et s'efforceront toujours de réaliser ce que tous souhaitent: apprécier ou découvrir la joie et le plaisir de vivre à Lancy, commune située à la périphérie de la ville de Genève, tout en profitant des avantages d'une cité de 23 000 habitants.

Ce sont là les vœux de nos autorités.

Alphonse Bernasconi
Maire de Lancy

Rallye de la Ville de Genève et des Communes genevoises

Le personnel de la Ville de Lancy a été chargé d'organiser le 7e Rallye de la Ville de Genève et des Communes genevoises coïncidant avec le 10e Anniversaire des Informations municipales. Celui-ci se déroula dans la région située entre Arve et Rhône.

Après cette belle journée sportive et ensoleillée tous les participants se retrouvèrent dans le parc de la Mairie pour participer à différents jeux et déguster l'appétitif offert par M. Collé de la maison Ricard. Puis ce fut le traditionnel repas servi à la salle Communale du Grand-Lancy, suivi d'une partie officielle, dont le président d'organisation, M. Gilbert Pisteur, secrétaire de la Mairie ouvrit les feux. Il salua d'abord tous les participants et les félicita d'avoir apporté leur bonne humeur, leur esprit sportif, leur gaieté et surtout d'avoir eu beaucoup de compréhension à l'égard des imperfections qui auraient pu se glisser dans l'organisation. Puis il remercia tous les membres du comité d'organisation, de la Ville de Genève, de Thônex et de Carouge de leur précieuse collaboration, sans oublier les généreux donateurs qui ont permis d'établir une si belle planche de prix. Il remercia encore M. Chs Babel qui en qualité de chef du Service des parcs et promenades de la Ville de Genève, a mis à notre disposition des plantes vertes et les magnifiques terrines de fleurs, qui ornèrent les tables. Ces re-

merciements étant terminés, il passa la parole précisément à M. Chs Babel, maire de la Ville de Lancy qui apporta les félicitations, encouragement et salutations de notre Municipalité. On entendit encore M. Raisin, conseiller administratif de la Ville de Genève et M. André Clerc, président du Conseil municipal de la Ville de Genève. MM. Rosselet et Bernasconi, conseillers administratifs de notre ville s'étant fait excuser, on passa à la remise des challenges et aux prix pour les différentes équipes. La première équipe de Vernier s'adjugea la plupart d'entre eux. Puis sous la conduite de l'Orchestre Tabarini la soirée se prolongea fort tard. Pour clore ce Rallye le comité d'organisation, sous la présidence de M. Pisteur, secrétaire de la Mairie, s'est réuni le jeudi 16 mai à la Mairie, pour prendre connaissance du résultat final de cette manifestation. Après avoir remercié les membres de la parfaite organisation et surtout du bon résultat financier, il fut décidé d'attribuer une partie du bénéfice au fond de réserve pour les futurs rallyes et le solde versé au profit des IMC en faveur de Clair-Bois, foyer d'accueil et d'éducation pour infirmes cérébraux au Petit-Lancy.

En conclusion, belle soirée de clôture et on se donna rendez-vous pour cette année à Onex où la Municipalité de la commune organisera le Rallye 1974.

Le comité

**vendée
coiffure**Ch. de la Vendée 28
(Place des Ormeaux)
PETIT-LANCY
Téléphone 92 41 24

(Facilités de parking) ISABELLE GUERRY

**Transport de sable
et gravier****Ch. MARTIN**

Rte du Pont-Butin 51 b Tél. 92 16 23

Quincaillerie de la Jonction**Gildo Tonascia**

Bd Carl-Vogt 5

GENÈVE Tél. 24 40 88

MARBRERIE - SCULPTUREM. GAILLOUD
Diplômé à l'Exposition Internationale
de 1938
Maison fondée en 1927**JEAN MORET-GAILLOUD succ.**Route de Saint-Georges 75
1213 PETIT-LANCY - GENÈVE
Tél. 022/92 16 24**Charles BERTOLINI**

PAPIER-PEINT - PEINTURE

1, avenue des Morgines
Téléphone 92 51 44**Tous les marbres et granits****CASSANI**av. du Cimetière St-Georges
Tél. 92 22 15**CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
SPÉCIALITÉ DE RESSORTS****L. NAVILLE**

Petit-Lancy Tél. 92 26 14

toutes opérations de banque

caisse d'épargne

Votre agence au Grand-LancyPlace du 1er Août
Tél. 42 50 00

NOUVEAU!**Clarence Coiffure**

28, route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 93 29 36

Chantal Bozzetti

Biosthétique - Parfumerie

Salon unisex

Ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 19 h.

Samedi de 7 h. 30 à 14 h. 30

Fermé le lundi

DANS VOTRE QUARTIER

LA BOITE A IMAGES

G. et R. HIRSCHY

4, chemin de la Caroline
38, bd Carl-Vogt

PETIT-LANCY
GENÈVE

Téléphone 92 67 19
Téléphone 24 79 79

VENTE - RÉPARATION - DÉPANNAGE de RADIO et T.V.
de toutes marques

Entreprise générale de marbrerie

Jean-Pierre Gailloud

Monuments funéraires
Bâtiment - Ameublement

77, rte St-Georges 1213 Petit-Lancy

Téléphone 92 85 28

Service Esso Lancy-Parc

Eugène BRON

Rue des Bossons Tél. 92 70 33

SERVICE COMPLET TOUTES VOITURES
AUTO-SHOP - ÉQUILIBRAGE - PNEUS
BATTERIES
LAVAGE SELF-SERVICE 2 POSTES

Cordonnerie**LANCY-PARC**

Ultra-moderne

Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile

M. BROYE, Maîtrise fédérale
Tél. 92 61 58

Jacques Gogniat

ébéniste

Atelier: Av. des Morgines 47, 1213 Pt-Lancy
Tél. 022/92 90 96

Menuiserie - Charpente

Gérald Bosonnet

2, ch. Solitude Petit-Lancy
Tél. 92 16 13

Flury

Marbre - Granit

79, route de St-Georges
1213 Petit-Lancy Tél. 92 17 03

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

A. Comtat

PETIT-LANCY

Téléphone 92 21 09 On porte à domicile

L'électricité
et ses applications

Léon Grodwohl & Cie

Concessionnaire du Service de
l'Electricité et du Téléphone

30, bd Georges-Favon 1204 Genève
Téléphone 24 06 78

Association des Intérêts du Grand-Lancy

Grand-Lancy, le 4 mai 1974

« Messieurs,

» Le déplacement de l'arrêt du bus de la ligne 4 est désiré par de nombreux usagers en plus des 130 jeunes filles en provenance du Pensionnat Marie-Thérèse.

» Ce transfert souhaité irait de la place actuelle à l'abri se trouvant à l'intersection de l'avenue Eugène-Lance soit 40 m plus loin.

» Cette requête est motivée par les intempéries, les vents, la pluie et le froid en hiver, alors que l'abri désigné, répond très bien, d'autant plus qu'il est équipé, téléphone et WC, ce qui repré-

sente un gros avantage également pour le personnel de la CGTE.

» D'autre part, cela n'occasionnerait pas de frais à la Compagnie, et le problème de l'arrêt pourrait être résolu par la Mairie de Lancy pour que l'endroit prévu soit accostable sans difficulté.

» Dans l'espoir que cette requête sera examinée avec une bienveillante attention et compréhension de la part de la CGTE, je vous adresse, Messieurs, au nom des usagers des bus, mes respectueuses salutations ainsi que nos remerciements anticipés.»

A. N.

Adieu à la vieille école

Oui c'est vrai, tu n'es plus très belle
Avec ton crêpi délavé
Tes formes un peu solennelles
Et tes vieux murs tout délabrés.

Ma pauvre, tu n'es plus pimpante :
Des classes aux plafonds trop hauts,
Tu bordes une route bruyante
Tu fais même un peu rococo.

Et pourtant tu fus jeune un jour
J'aurais bien voulu t'admirer
Quand fière dans tes beaux atours
Tu te dressais l'air décidé.

Quand des fils de riches familles
Garçons nobles et distingués
La fleur de l'aristocratie
Faisaient là leurs humanités.

Plus tard les enfants du village
Vinrent se presser sur tes bancs
Et faire leur apprentissage
De la grammaire et du présent.

Si tes murs pouvaient tout nous dire
Qu'ils en auraient à raconter
Oui tu bruisais de souvenirs
Que j'aimerais bien écouter.

Tant de têtes blondes et brunes
Tant de pleurs et de rires fous
Tant de succès et d'infortunes
C'est notre enfance, c'est un peu nous.

Tiens, écoute les souvenirs d'enfance d'une grand-mère de Lancy. Elle fit ses classes sous ton toit, de même que ses enfants, de même que ses petits-enfants :

« Les classes enfantines étaient tenues par Mmes Thorens et Brun. La sévère Mme Brun avait mis au point une punition toute spéciale : elle faisait venir à son pupitre l'élève fautif, lui ordonnait de présenter le bout des doigts joints, et tapait dessus avec sa règle à petits coups secs.

» Mme Thorens était une bonne grand-maman douce avec les petits.

» Quel bonheur d'être dans la classe de Mlle Juliette Ferney ! Comme je l'admirais pour sa jeunesse et ses beaux cheveux blonds ! Parfois elle me demandait de rester après la classe pour essuyer le tableau. O suprême récompense : elle m'embrassait avant de partir. Elle épousa en 1923 M. Blanc et vit encore à Lancy.

» Nous aimions aussi Mlle Devenoges, devenue par la suite Mme Huguenin, très douce et maternelle.

» J'eus pendant deux ans Mlle Jacquemin, connue pour sa sévérité, mais qui en réalité était extrêmement juste et dévouée à ses élèves. Je garde d'elle un merveilleux souvenir.

» Il y avait encore M. Cretton, maître que la mort ravit en pleine jeunesse, M. Albert Cornioley qui fut pendant de longues années maître principal, M. Dietrich, M. Hodel, M. Bouchardy qui me-

nait sa classe comme un bataillon. Il était capitaine dans l'armée ; lorsqu'un élève tenait en main un objet qui ne devait pas figurer sur son pupitre pendant la leçon, il le lançait... « dans l'armoire vitrée », c'est-à-dire par la fenêtre. A la récréation, c'est à celui qui arrivait le premier dans le préau pour récupérer l'objet échoué.

» En hiver, les gamins de Lancy lugeaient sous le « château » (la Mairie actuelle), avec des luges qui ressemblaient plus à des caisses qu'à autre chose. C'est mon grand-père qui les faisait. Puis M. Chauffat se mit à en fabriquer, genre « Davos ». Il nous arrivait bien souvent lors d'une descente, d'échouer dans les treillis des tennis, qui se trouvaient au bas de la pente. Cela nous valait les foudres de M. Déthiollaz, secrétaire de la Mairie. Quand la Drize était gelée (elle coulait à La Praille), nous allions patiner.

» Au printemps, les filles jouaient à la corde à sauter individuellement ou en groupe, aux billes (au carré ou à la tiraille), à la marelle.

» Je me souviens encore des grandes parties d'Ilet dans le parc du château propice aux caches avec ses bosquets, ses recoins et ses taillis.

» On se fabriquait aussi des échasses avec des morceaux de bois qu'on allait demander au charpentier.

» Les « grandes » et les « demoiselles » jouaient le dimanche après les vêpres au « croquet ». Nous les admirions beaucoup et nous passions des heures à les regarder avec envie, impatientes de devenir grandes pour jouer à notre tour.

» Il y avait parfois (ô suprême chance) un enfant du quartier qui possédait une bicyclette. On se la prêtait, et chacun à son tour roulait jusqu'au Pensionnat Marie-Thérèse et retour. Jamais plus loin, c'était trop dangereux.

» En été, la grande attraction, c'était l'arroseuse. Elle passait vers 3 heures. Aussitôt, tous les gamins posaient leurs souliers pour aller se faire mouiller. On la suivait jusqu'au bout du village.

» Nous n'avions pas beaucoup de jouets, et pourtant je ne me rappelle pas m'être ennuyée. Nous avions peu, mais nous étions des enfants heureux.»

Tant de têtes blondes et brunes
Tant de pleurs et de rires fous
Tant de succès et d'infortunes
C'est notre enfance, c'est un peu nous.

Oui vieille école tu fus chère à notre cœur
Tu fus le témoin de Lancy
Tu recèles en toi la ferveur
D'anciens et de jeunes d'ici.

Ma pauvre tu n'es plus bien belle
Et pourtant quand tu tomberas
Plus d'un dira : « Tu fus fidèle
C'est un peu de nous qui s'en va ».

R. de Rovinelli
M. Kirschbaum

NÉCROLOGIE

C'est avec peine que nous avons appris le décès subit de

Madame Ruth CRISTINA

sœur de M. Jean-Jacques Berta, conseiller municipal.

A sa famille éprouvée, nous présentons toute notre sympathie.

MEUBLES
RIDEAUX
MOQUETTES
TAPIS
ANTIQUITÉS
LITERIE

Henri Borella

Tapissier-Décorateur

ROUTE DU GRAND-LANCY GENÈVE
1212 GRAND-LANCY ☎ (022) 42 54 57

FABRICATION D'INSTRUMENTS
DE PRÉCISION

E. BODMER & Fils

Avenue Eugène-Lance 40
GRAND-LANCY
Téléphone 42 24 20

Déclarations d'impôts
Comptabilités
FIDUCIAIRE
GERBER
Tellement moins chère!
54, Vermont
Tél. 33 29 94

Alimentation**F. Modoux**

26, avenue Petit-Lancy
Tél. 92 16 29

Equipement électrique, électronique et diesel
des automobiles

Marc Millet S.A.

47, rue Prévost-Martin
GENÈVE
Tél. 25 78 91

Services Bosch, Scintilla, Lesto
Blaupunkt, Duco-France, Zenith

Pour un bon café, une seule adresse:

**A la Case de l'Oncle Tom**

Magasins de vente :
pl. Kléberg, tél. 32 18 42 - 99, rue de Lyon, tél. 44 37 40
7, rond-point de Rive, tél. 21 36 36
6, rond-point de Plainpalais, tél. 20 58 16

Fleurs et confection florale

Minastor

A. Frey

Centre Commercial Caroll
Petit-Lancy - Genève Téléphone 92 06 92
Rue des Eaux-Vives 45 Téléphone 36 35 89
Livraison à domicile

CYCLES - MOTOS - VÉLOMOTEURS

Agence officielle SACHS
Pony - Cady - Mobylette
Mondia - Motobécane

Francis BEACCO

Mécanicien diplômé

37, av. des Morgines 1213 Petit-Lancy
Tél. 92 90 06

Ferblanterie Léo Schneider

INSTALLATION SANITAIRE

ENTRETIEN DE TOITURES

Bureau et atelier :
ch. de la Chapelle
1233 BERNEX
Tél. (022) 57 17 48

Bernard Devinaz

Chauffages centraux et fumisterie

Route du Grand-Lancy 85

Téléphone 42 36 67

1212 Grand-Lancy

Mme R. Pfister Coiffure des Palettes

Messieurs et enfants
Sur rendez-vous

25, chemin des Palettes
Tél. 43 46 26

LAITERIE
BOULANGERIE
ÉPICERIE

R. & W. HOLDENER

70, Communes-Réunies
Grand-Lancy Tél. 43 77 04

E. POUIGNIER

Fleuriste

Av. des Communes-Réunies 86
Tél. 42 94 15
1212 GRAND-LANCY

Ouvert le dimanche matin

GARAGE JAUSSE

Automobiles neuves et occasions

Vente - Achat - Echanges - Facilités

18, chemin des Semailles - Grand-Lancy
25, avenue Curé-Baud - Grand-Lancy
Tél. 42 74 63 / 42 74 60

PAPETERIE FOURNITURES DE BUREAU

J. FRUTIGER

1212 Grand-Lancy
5, place du 1^{er} Août Tél. 43 01 11

Multi+Therme

Chauffage - Fumisterie
Climatisation - Ventilation
Roland ANTONIOLI

4, chemin des Verjus
1212 Grand-Lancy - Genève
Tél. 022/43 48 70

Aux 4 saisons

Primeurs

A. MULLER

46, route du Grand-Lancy
Tél. 43 67 43

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

GUILLERMIN et Cie

Garages préfabriqués « Siebau »
Grand-Lancy - Genève
Téléphone 42 29 03

Semper forsior

(Toujours meilleur)

La réalité dans cette association est à l'image de sa maxime ; avec plus de 4000 heures d'enseignement en 1973, pour 2700 personnes.

Ces deux chiffres sont démonstratifs de l'évolution de deux groupements qui par les voix de la raison, se sont unis en automne 1970.

Lancy-Natation était né, et ce n'est pas sans un certain orgueil que quatre ans plus tard, celui-ci apparaît comme un des plus importants groupements de natation en Europe occidentale.

Une si prodigieuse progression ne s'est pas faite sans disponibilité matérielle privilégiée et par la mise en place de structures draconiennes.

En effet, si Lancy est favorisé sur le plan démographique, il fallut néanmoins définir les nécessités de cette population, pour laquelle des options correspondantes furent prises.



Une option difficile... LA QUALITÉ !

Pourquoi Lancy-Natation ?

Deux piscines « école » couvertes, un stade nautique et 20 000 habitants, tels sont les trois éléments qui décidèrent des options prises.

Des plans d'eau disponibles, un contingent humain demandant à les utiliser ; il fallait résoudre le facteur clé : « SAVOIR NAGER ».

Mais qu'est-ce que savoir nager ?

Là réside la moderne conception qu'a Lancy-Natation pour cette nécessité.

En effet, il faut distinguer le « pseudo-nageur » ou en d'autres termes candidat à la noyade, de ce qui peut être désigné comme « nageur ».

Cette distinction n'est pas faite dans un but sportif, mais vers une certaine qualité et prévention. Car il apparaît sur les statistiques relatant les noyades, que la plupart de ces malheureux étaient des ténéreux surestimant leurs qualités « natatoires ».

La deuxième raison est que la multiplicité des ouvertures et de jouissances qu'apporte la pratique de la natation, n'est possible que par une parfaite maîtrise des lois fondamentales la régissant.

Comment ?

Toutes ces options définies sont mises en pratique par l'institution d'une Ecole de natation touchant les catégories les plus diverses, puisque nous y trouvons des nourrissons de trois semaines jusqu'à de dynamiques septuagénaires.

Un si large éventail demande la mise en place de tout un corps professoral spécifiquement formé qui se monte aujourd'hui à neuf personnes. Il obligea certaines subdivisions d'âges et de qualités pour l'enseignement qui permet d'offrir 15 degrés de cours différents.

L'Ecole de natation

Les principes pédagogiques de celle-ci n'offrent pas, au grand désarroi de certains, de spectaculaires et prodigieuses méthodes d'apprentissage, mais un enseignement aux principes étudiés et éprouvés pour une acquisition ordonnée des bases fondamentales permettant un enseignement progressif, vers une pratique éprouvée.

Il est certain que cet enseignement est orienté différemment, suivant la catégorie touchée.

Les bébés : jusqu'à 30 mois

Tout d'abord, un avertissement : pas de spectaculaire et de champions dans cette discipline rigoureuse que doit être l'enseignement de la natation pour les nourrissons, mais il est offert à ceux-ci, par une fréquentation très régulière de cours spécialisés, une discipline qui apparaît comme merveilleusement complémentaire au développement physique de l'enfant et s'annonce comme un élément catalyseur dans les acquisitions psychomotrices de celui-ci.

Les scolaires

Formant le 70 % des effectifs, ceux-ci sont les plus fournis quant aux possibilités d'apprentissage en trouvant pour leurs soins, 8 degrés de cours différents, allant de la simple familiarisation aquatique, problème très important pour débiter, à l'apprentissage du crawl, du dos crawlé, de la brasse et du dauphin ; amenant ainsi une maîtrise des quatre styles connus.

Les adultes

Ceux-ci ne sont pas moins privilégiés, ayant à leur disposition quatre programmes de cours. Des classes de débutants jusqu'à celles de nageurs avancés, où l'on voit couramment nos aînés dominer parfaitement les styles de nages modernes.

La natation sportive et son club

De ce réservoir humain que représente l'Ecole de natation ont émergé des enfants aux qualités multiples, ayant un certain attrait pour la natation de compétition.

Nouveaux problèmes pour ce groupement, direz-vous ! Oui, et c'est avec la même rigueur que pour l'enseignement de base que la natation sportive fut traitée.

De toutes les options pouvant être dégagées dans une voie compétitive, Lancy-Natation choisit celle d'être « LES MEILLEURS ».

Il fut fait appel à un personnel choisi pouvant maîtriser de front l'enseignement de la natation de masse et la préparation spécifique de nageurs de hautes qualités.

Aujourd'hui, cette section sportive est subdivisée en trois parties :

La première, dite de « précompétition » accueille les nouvelles recrues, émergeant de l'école, pour leur donner un bagage technique valable, afin de se définir dans leur choix. L'âge maximal de cette section est de 12 ans.

Un groupe plus évolué, sous l'appellation d'« initié-compétition » regroupant ce qui peut être appelé des espoirs transitoires, c'est-à-dire de bons nageurs à qui est demandée une préparation technique et foncière, leur exigeant de se diriger soit vers le groupe supérieur, soit vers une autre orientation.

Le groupe le plus représentatif est celui dit « compétition », formé d'une vingtaine d'éléments qui, actuellement occupe un des meilleurs rangs suisses.

Tous ces membres étant classés dans les cinq meilleurs suisses, dans leur catégorie respective. Ces résultats ne sont qu'un début, mais pas sans sacrifices. La plupart des nageurs y accomplissent quatre à six entraînements par semaine, onze mois et demi sur douze.

Le programme général de ces trois groupes étant progressivement l'accès aux titres régionaux, puis nationaux, pour s'acheminer vers une participation en équipe nationale ; le niveau international reste dépendant des efforts développés par chacun des membres.

La compétition occupe un très large poste, puisque ce n'est pas moins de 40 concours qui sont accomplis notamment cette année, qui, il faut le dire, a commencé avec de très bons résultats nationaux et internationaux.

Si un volet a été ouvert ici sur l'activité de cette Association lancéenne, ce ne sera pas sans souligner que la position privilégiée offerte dans le domaine des installations est due au dynamisme de la Ville de Lancy et de ses élus, accordant à l'éducation sportive en général et des jeunes plus particulièrement, une place d'avant-garde dans leur programme.

Aujourd'hui Lancy-Natation, société ouverte à tous, envisage l'avenir avec clairvoyance et dynamisme, avec une option difficile à notre époque :

LA QUALITÉ !!!

M. M.

PHARMACIE DU GRAND-LANCY

J.-M. & M.-J. NISSOLLE

Livraison à domicile

Route du Grand-Lancy 70
1212 GRAND-LANCY - Genève
Tél. (022) 42 31 80 et 43 71 18

Camille Lorenzini

MENUISERIE - AGENCEMENTS

61, avenue des Communes-Réunies

Grand-Lancy - Tél. 42 39 84

héliographie
armand plainpalais
python

contre-calques, reprolar, polyfilms, photocopies

Privé : 11a, ch. des Semailles
1212 Grand-Lancy
Téléphone 43 11 91

Atelier : 15, rue des Voisins
1205 Genève
Téléphone 20 16 45

SERRURERIE

André VOLPE

1212 Grand-Lancy

Tél. 42 28 77

André DUPONT

et ses fils

Place du 1^{er}-Août 3
Tél. 42 33 14 - 42 43 46
Grand-Lancy

Maçonnerie - Béton armé
Gypserie - Peinture
Papiers peints

Gilbert KAUFFMANN

Installations sanitaires
Ferblanterie

2, place du 1^{er}-Août
Grand-Lancy - Tél. 42 37 75

BRASSERIE

Au Carrefour

M. et M^{me} J. DALLINGES

Avenue des Communes-Réunies 2
Grand-Lancy
Tél. 42 23 16

BOULANGERIE - PATISSERIE

J. Terrier

Tea-room

Tél. 42 26 23
Route du Grand-Lancy Grand-Lancy

« Urania Shop »

Tél. 24 94 80

TOUT POUR VOTRE VOITURE

Radio - Stéréo - Cassettes - Batteries
Porte-bagages - Housses - Tapis, etc.

Charbons
Bois
Mazout

J. Prébandier

Bureau : 4, passage Saint-François
Tél. 24 40 43 Genève

Chantier à La Praille
12, route des Jeunes - Tél. 42 39 43

BIKINIS
COSTUMES DE BAIN
TENNIS : robes, jupes, pullovers
Cordages et réparations soignées

MODÈLES
SUISSES
FRANÇAIS
ITALIENS
ANGLAIS
ALLEMANDS

SCHICKLI
SPORTS

angle av. des Communes-Réunies
59, route du Grand-Lancy



Tél. 43 90 17
GRAND-LANCY
PARKING

PENDANT L'ÉTÉ APPORETEZ-NOUS VOS
SKIS POUR LA GARDE ET L'ENTRETIEN



Entreprise générale du bâtiment
Maçonnerie - Béton armé

avec

Victor LORENZINI
toujours bien servi

Avenue des Communes-Réunies 61
Grand-Lancy Tél. 42 78 90

Café - Brasserie - Restaurant

EUROPRAILLE

64, av. Eugène-Lance
Grand-Lancy - Tél. 43 22 23
Irène et Jean BIGLER, propr.
Restauration et mets de brasserie
Salle de sociétés
Fermé le dimanche
et le samedi dès 15 h.

Agence officielle

M. MOSCHET

MINI
BMC
Neufs
Occasions



Route de Saint-Julien 78 Tél. 43 70 24

Coiffure Boutique

TOP 2000

47, chemin des Semailles
Tél. 43 06 30
Ouvert sans interruption
Ouvert le lundi matin
BONS de Fr. 2.- et de Fr. 5.-

Mme Pellaton Carmen

Tabacs - Journaux

45, chemin des Semailles
1212 GRAND-LANCY 1

Installations sanitaires
Ferblanterie

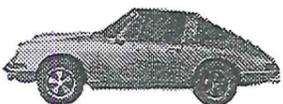
MAULINI - PRINI

Route du Grand-Lancy 47
Tél. 42 82 50
Grand-Lancy

Restaurant des
Communes Réunies

Cuisine française
Charbonnade et ses
ÉNORMES PIZZAS

74, avenue des Communes-Réunies
Tél. 42 00 96



GARAGE
ALAIN ZURCHER
Grand-Lancy
Tél. 42 34 73



Nouvelles du Saint-Michel F.C.

La fin de saison est caractérisée par une intense activité sportive car la plupart de nos équipes juniors ont participé ou participeront à de nombreux tournois tant en Suisse qu'à l'étranger. Citons par exemple nos juniors C qui ont été à Bonn pendant les fêtes de Pentecôte tandis qu'à la même date, nos juniors D ont pris part à un grand tournoi à Aix-en-Provence.

Les 8 et 9 juin, le club s'est déplacé en force à Lausanne puisque ce n'est pas moins de quatre équipes juniors qui se sont alignées au Grand Tournoi du FC Malley.

Le dimanche 26 mai a eu lieu pour la troisième fois, notre Tournoi de juniors E qui réunissait 12 équipes de la région dont 3 du canton de Vaud. Le soleil a brillé tout au long de la journée, ce qui n'a pas manqué de réhausser encore l'ambiance chaude et sympathique de ces joutes sportives. Bien des spectateurs auront comparé l'ardeur et le fair play de ces jeunes garçons de 8 à 10 ans avec la pâle exhibition des acteurs d'un certain Servette-Zurich joué la veille aux Charmilles.

Vélo-Club de Lancy

GRAND PRIX DE LANCY - TOUR DE ROMANDIE

Le Vélo-Club de Lancy remercie les pompiers et Sauveteurs ainsi que le Club des Bonnes Volontés qui lui ont permis d'organiser, d'une manière parfaite le Grand Prix de Lancy du 6 avril 1974, l'arrivée du Tour de Romandie au Grand-

Lancy-Handball-Club

Après avoir disputé six matches en France, dont quatre ont été remportés par notre équipe, Le Lancy Handball-Club participe pour la première fois au Championnat d'été où il occupe actuellement la première place au classement. Malgré ses performances, notre Club cherche hâtivement des seniors pour le Championnat et pour les tournois. Dans l'immédiat nous avons eu deux tournois, le 25 mai en France et le 9 juin au Sentier.

Quand patrons et ouvriers s'unissent pour construire un ensemble HLM...

Lancy va donc, d'ici décembre 1975, s'enrichir d'un millier d'habitants au moins dans le seul quartier de l'avenue du Curé-Baud. On sait en effet que plusieurs immeubles HLM vont y être construits. Au total, sur une parcelle de quelque 20 000 mètres carrés, 15 immeubles de 5 à 13 étages abritant 254 appartements de 2 à 6 pièces — essentiellement de 4 et 5 pièces. En outre, cet ensemble HLM accueillera un certain nombre d'handicapés physiques (et peut-être mentaux), ainsi qu'un restaurant, un centre paroissial catholique et un parking souterrain de 283 places. Jusqu'ici, dira-t-on, rien de très particulier ! Et pourtant cette réalisation n'est pas commune. Parce que l'initiative, la conception et le financement en reviennent essentiellement à deux collectivités qui, de coutume s'opposent et qui, pour l'occasion, ont uni leurs forces et leurs moyens : les patrons d'une part et les ouvriers de l'autre...

De fait, cinq partenaires sont à la clef de cette importante réalisation : les syndicats patronaux et ouvriers de la métallurgie du bâtiment à Genève, les patrons et ouvriers de l'horlogerie suisse, l'Eglise catholique de Genève, Caritas et un particulier. Il faut également préciser que, comme tout bâtiment HLM, cet ensemble — dont le coût total de construction s'élèvera à 33 millions de francs — sera largement subventionné par l'Etat de Genève.

Ce sont, bien sûr, les deux premiers des cinq promoteurs qui présentent le plus d'intérêt. Comment patrons et ouvriers ont-ils pu se mettre d'accord pour financer un ensemble de logements sociaux ?

Dans le cas des métallurgistes du bâtiment à Genève, c'est par le biais de la « contribution professionnelle » que les fonds nécessaires ont été trouvés. Issue des conventions collec-

Finallement, c'est le FC Interstar qui a remporté le challenge offert par M. Alphonse Bernasconi après avoir battu les représentants du Saint-Michel aux tirs aux pénalités, la finale étant restée nulle 0 à 0.

En ce qui concerne le championnat, les espoirs que nous avions fondés sur nos équipes juniors, ont été quelque peu déçus car aucune équipe n'a pu terminer en tête de son groupe. Par contre il faut rappeler que le FC Saint-Michel est le seul club du canton à avoir réussi à placer ses quatre équipes juniors dans les groupes forts pour le deuxième tour. Les places de 2e ou 3e obtenues à l'issue du championnat montrent bien la valeur de nos jeunes joueurs.

La saison terminée, le comité doit d'ores et déjà penser à la prochaine car, sans montrer trop d'optimisme ou d'ambition, notre but est de présenter les meilleures équipes possibles pour le plaisir des joueurs eux-mêmes, des supporters et de tous ceux qui dans la commune s'intéressent de près ou de loin au football.

Lancy ainsi que la Course contre la montre du dimanche 12 mai 1974. Nos remerciements vont également aux autorités de la Ville de Lancy et au personnel communal, qui par leur soutien et leur travail contribuèrent à la réussite de ces manifestations.

R. C.

Nous cherchons pour l'avenir de notre Club des jeunes gens en âge de scolarité pour former une équipe de juniors qui disputera le Championnat.

Pour tous renseignements veuillez appeler le 43 18 39 ou le 43 09 84. Les entraînements ont lieu le jeudi de 20 h. 15 à 22 h. à l'Ecole de la Caroline.

Chs Borloz

tives de travail, cette « contribution professionnelle » consiste en une retenue de 1% sur l'ensemble des salaires des ouvriers, ce 1% ayant été auparavant offert sous forme d'augmentation spéciale par le patronat. Les ouvriers n'y perdent donc rien. A la fin de chaque année, les neuf dixièmes de ce pourcentage sont remboursés aux ouvriers syndiqués. Le dernier dixième et le pourcentage payé par les employés non syndiqués s'en vont alimenter un fonds spécial qui sert à financer la formation et le perfectionnement professionnel, d'une part, et la construction de HLM, d'autre part. C'est donc ce fonds qui servira notamment à payer la part des métallurgistes du bâtiment dans la réalisation de l'avenue du Curé-Baud.

Quant aux horlogers (patrons et ouvriers), c'est par l'intermédiaire d'une fondation paritaire qu'ils verseront leur part. Par convention collective également, les patrons de l'horlogerie suisse ont accepté de verser à cette fondation un montant annuel de 5 millions de francs, ou 200 francs au minimum par ouvrier-horloger, qui sont actuellement au nombre de 25 000 environ dans notre pays. Gérée paritairement, cette fondation a pour but essentiel d'acheter et de construire des immeubles sociaux plus spécialement réservés aux ouvriers de son secteur. On comprend donc que l'opération HLM de Lancy l'ait séduite.

Une réalisation sociale pas comme les autres donc, que celle de l'avenue du Curé-Baud ! D'autant que, malgré leur diversité et leurs divergences d'intérêts, les cinq promoteurs sont parvenus à se mettre d'accord pour faire de ce complexe HLM un ensemble fonctionnel dont toute l'infrastructure sera centralisée. Et avec de vastes zones de verdure...

V. H.

CAFÉ-RESTAURANT
W. Odermatt

Chemin des Pontets 15
GRAND-LANCY
Téléphone 43 22 18

ALIMENTATION USEGO

J. PERROZZI
Mercerie - Primeurs

Palettes 5
GRAND-LANCY
Téléphone 43 60 87

Eric MAURER

Ebénisterie - Agencements

5, chemin du 1^{er} Août
1212 Grand-Lancy - Genève
Téléphone 42 82 19



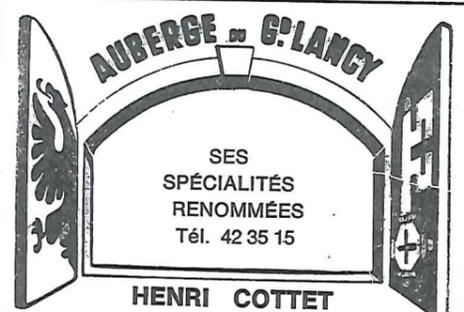
ENSEIGNES
SÉRIGRAPHIE
DÉCORATION

Route du Grand-Lancy 59
1212 Grand-Lancy
Tél. 43 66 80

CARROSSERIE DE PERLY

G. JANIN

39, chemin du Village
1258 PERLY
Tél. 71 18 27 - 71 15 56



HENRI COTTET

circulaires
stencils
photocopies
imprimés
adressage

PHOTOCOPIES + OFFSET

POT

76, Communes-Réunies
(Etoile Palettes)
Grand-Lancy ☎ 43 80 49

AUBERTINAZ + BALLIGER

Tondeuses à gazon JACOBSEN
Machines et outils pour pelouses,
parcs et jardins
Vente, entretien et réparation

68, Ancienne-Route 1218 Grand-Saconnex
Genève - Téléphone 34 01 47

PHOTO-CAROLL

G. et J. BARRAL

45, avenue des Morgines
1213 PETIT-LANCY
Tél. 92 81 50 (privé 66 10 20)

MARIAGES - RÉCEPTIONS - TRAVAUX POUR AMATEURS

VISITEZ LE GARDEN CENTER DES PALETTES

OASIS DES PALETTES S.A.

VOUS Y TROUVEREZ : ENGRAIS - TERREAU - TOURBE - FUMIER PULVÉRISÉ - GRAND CHOIX DE PLANTES DE DÉCORATION - ARBRES - ARBUSTES - CONIFÈRES - PLANTES VIVACES - POTS EN TERRE CUITE ET ÉTERNIT - TOUT L'OUTILLAGE DE JARDIN PLANTES POUR HAIES - OIGNONS A FLEUR 1^{er} CHOIX.

Spécialiste conseil sur place

Parking illimité angle av. des Communes-Réunies, ch. des Palettes, 1212 GRAND-LANCY
TÉLÉPHONE 71 10 71



à votre service...

- 23, rue des deux-ponts jonction
tél. 21 26 50
- 22 bis, rue de saint-jean saint-jean
tél. 44 89 70

Edouard Brun & Cie

Régie
Vente et achat
d'immeubles, villas,
et appartements
Conseil immobilier
Placements
hypothécaires

tél: 35.19.60
7, rue Versonnex

Institut de Beauté

Mme M. BEZIO

Diplômée de l'Académie Scientifique de Paris

Plusieurs années de pratique

11 B, ch. des Semailles - 1212 GRAND-LANCY - Tél. 43 48 75
Fermé le mercredi

DANS VOTRE QUARTIER : VOTRE AGENCE

BMW — FIAT

GARAGE DES PALETTES

86, avenue des Communes-Réunies Téléphone 42 95 46

Ateliers modernes équipés pour les réparations
Mécanique, électricité, lavage, graissage, vidange, dépannage rapide
VENTE ET ÉCHANGE - AUTOSHOP - ACCESSOIRES - PIÈCES DE RECHANGE
ENTRETIEN TOUTES MARQUES

Le troisième âge et l'assurance-maladie Une ultime occasion

Conformément à la loi d'encouragement à l'assurance-maladie des personnes âgées, du 14 septembre 1973,

dès le 1^{er} janvier 1974 et pendant une durée de 6 mois,

les personnes âgées de 60 ans et plus, domiciliées dans le canton depuis le 1^{er} janvier 1973 au moins et qui ne sont pas déjà assurées peuvent contracter une assurance-maladie pour la couverture des soins médicaux et pharmaceutiques auprès de certaines caisses-maladie.

Toutes les personnes qui le désirent, remplissant les conditions ci-dessus, sont admises, quel que soit leur état de santé, à l'exception de celles qui sont hospitalisées pendant la durée d'admission (du 1^{er} janvier au 30 juin 1974). Des réserves d'assurance sont toutefois possibles mais dont la durée de validité ne peut dépasser :

- 1 an au maximum pour les personnes de condition économique modeste ;
- 2 ans au maximum pour les autres personnes.

En outre, les caisses-maladie peuvent fixer le début du droit aux prestations après une période d'attente, à compter de la date d'admission, de :

- 1 mois au maximum pour les personnes de condition économique modeste ;
- 3 mois au maximum pour les autres personnes.

Les cotisations à charge de l'assuré ne peuvent excéder :

- Fr. 40.— par mois pour les assurés de condition modeste ;
- Fr. 71,50 par mois pour les autres assurés.

Assurés de condition économique modeste :
Ce sont ceux qui ont reçu du Département des finances et contributions, sur la base de leur taxation pour 1973, une attestation concernant la « classification des assurés des caisses-maladie suivantes :

- L'Avenir, caisse romande d'assurance-maladie et accidents, 6, r. de la Rôtisserie, tél. 21 97 66.
- Caisse-maladie et accidents Chrétienne sociale suisse, 16, r. des Chaudronniers, tél. 20 50 47.
- Caisse-maladie de l'Association des commis de Genève, 10, rue du Perron, tél. 24 83 80.

Concordia, caisse suisse d'assurance-maladie et accidents, 3, r. du Conseil-Général, tél. 20 22 92.
Caisse-maladie suisse d'Entreprises, 27-29, chemin du Bouchet, tél. 33 80 00.

Caisse-maladie suisse des industries du bois, du bâtiment et branches annexes - FOBB.
Section bois : 18, bd James-Fazy, tél. 31 06 30.
Section bâtiment : 15-17, r. Necker, tél. 31 55 44 et 32 48 03.

Caisse-maladie Fraternité, 4-6, rue du Lac, tél. 35 85 60.

Caisse genevoise d'assurance-maladie, 3 bis, ch. des Pontets, Grand-Lancy, tél. 43 25 66.

Société suisse Grütli, 2, rue Vallin, tél. 31 81 50.
Société suisse de secours mutuels Helvetia, 8-10, rue de Hesse, tél. 25 53 26.

Intras, caisse-maladie, 41, avenue Vibert, Carouge, tél. 43 48 00.

KFW, caisse de prévoyance en cas de maladie et d'accidents (Krankenfürsorge), 3, rue Ami-Lullin, tél. 35 86 87 et 35 41 34.

Caisse-maladie et accidents Le Moléson, 11, rue Chantepoulet, tél. 32 15 25 et 32 40 44.

Union Rurale, société de secours mutuels en cas de maladie, 72, bd St-Georges, tél. 24 76 19.

Sanitas, caisse-maladie suisse, 60, r. du Stand, tél. 24 12 02.

Caisse-maladie suisse Union, 51, r. du Stand, tél. 24 13 71.

Société vaudoise et romande de secours mutuels, 3, rue Ami-Lullin, tél. 36 27 77.

A l'heure où l'on se penche sur la révision de l'assurance-maladie, il est tout particulièrement instructif de suivre l'évolution de l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques seule. Dans cette branche, les dépenses s'élèvent, en 1971, à 1 milliard 306 millions. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation est de 195 millions et demi. Les frais médicaux et pharmaceutiques par assuré ont subi une hausse importante, passant de Fr. 228,89 à Fr. 262,30, soit une augmentation de Fr. 33,41.

Les subsides fédéraux se sont élevés de 357 millions en 1970, à 414 millions en 1971. L'augmentation n'est donc que de quelque 57 millions. C'est dire que les assurés devront à nouveau, par une hausse de cotisations, faire face à l'excédent de dépenses. Or, quand on

sait que chez nous, les contributions des assurés représentent 72,5% des recettes des caisses — situation qui n'existe plus nulle part ailleurs — on comprend que notre assurance-maladie soit arrivée à un point critique.

Il convient aussi d'examiner comment se décomposent les dépenses de l'assurance des frais médicaux et pharmaceutiques. Ainsi les soins médicaux représentent 46% des frais globaux, les médicaments 25,2%, les frais hospitaliers 26,9%. Les frais médicaux et les médicaments ensemble, représentent un pourcentage élevé, soit 71,2%. Dès lors, il paraît difficilement compréhensible que — comme le propose le Conseil fédéral — l'on veuille maintenir l'assurance facultative pour les soins dits « ambulatoires », c'est-à-dire, précisément pour les soins médicaux et les médicaments. Il est clair que ces frais vont suivre l'évolution générale et que très rapidement, pour eux seuls, les assurés auront à supporter des cotisations plus élevées qu'actuellement.

Or, le but essentiel de la révision devait être d'alléger les charges, devenues trop lourdes pour un grand nombre d'entre eux.

Le 26,9% des frais hospitaliers représente, aujourd'hui, 351 millions de francs. Selon le système actuel et compte tenu du taux annuel de croissance, on peut prévoir qu'en 1974, ces frais devraient atteindre 500 à 600 millions. Or, le Conseil fédéral propose d'introduire une assurance obligatoire pour les frais hospitaliers dont le coût a été devisé, pour 1974, à 1 milliard 798 millions, soit à trois fois plus ! Certes, cette assurance garantirait les soins hospitaliers durant un temps illimité — au lieu de 720 jours dans 900 jours consécutifs, comme aujourd'hui. Mais cette légère amélioration n'explique pas ce montant élevé. Ce que ces chiffres laissent plutôt apparaître, de façon évidente, c'est que, sous le couvert d'« assurance gros risque », ce n'est pas une véritable assurance-maladie qu'on nous propose — une assurance basée sur un financement solidaire et qui tienne compte des possibilités de chacun — mais une espèce d'impôt, prélevé en pourcentage du salaire et destiné à décharger les cantons d'une partie des dépenses qu'ils consacrent aux hôpitaux.

Robert de Paoli.

Pour les amputés du troisième âge

Pour faciliter aux amputés âgés le retour à une vie sociale et familiale aussi normale que possible, la Fondation pour la vieillesse de Genève (Pro Senectute), en collaboration avec le Service social Pro Infirmis, crée une « consultation des amputés » qui commencera le 1^{er} juin et qui est apparue indispensable au vu des expériences de ces deux services.

Il est, en effet, essentiel que les personnes âgées qui ont subi une amputation et retournent périodiquement à la consultation de contrôle de l'Hôpital Beau-Séjour puissent disposer d'une aide et d'un encadrement qualifiés, leur permettant notamment de faire face aux nombreuses difficultés pratiques et de relation que pose leur état de santé. L'expérience de la Fondation pour la vieillesse et de Pro Infirmis est prévue pour une année ; elle se poursuivra naturellement si l'évaluation de cette première tentative est concluante.

Cette consultation sera assurée par une assistante sociale diplômée, Mlle Danièle Roux, dont l'expérience médico-sociale sera des plus précieuses pour l'encadrement des grands malades. En plus de la consultation à Beau-Séjour, Mlle Roux se rendra à domicile également. Une collaboration étroite est prévue avec le Service social de Beau-Séjour qui s'occupe des malades pendant leur hospitalisation, afin d'assurer aux amputés âgés, à leur sortie, et particulièrement à l'occasion de leurs visites de contrôle, un soutien accru. Il ne s'agit donc pas d'ergothérapie ni de kinésithérapie, mais d'une prise en charge sociale globale de la situation des amputés du troisième âge. Jusqu'à maintenant, trop souvent, les personnes sortant de l'hôpital avec un tel handicap ne savaient trop où s'adresser, après leur sortie, pour obtenir une aide.

Cette adresse existe désormais : « Consultation des amputés » de la Fondation pour la vieillesse, rue Lamartine 27, 1203 Genève, tél. 457330.

R. de Paoli.

Camping

Tente de camping

Canadienne dès Fr. 140.—

Maison dès Fr. 455.—

Lit bébé Fr. 59.—

Lit Ramy dès Fr. 145.—



Matelas Box 1 et 2 places dès Fr. 61.—

Pétanques JB - R. Bleue dès Fr. 33.—

Tennis

Dunlop - Wilson - Snauvert

Davis - Lacoste

Raquettes dès Fr. 35.—

Confection :

Lacoste - Olympic

Fred Perry - Around